



## VALEURS ECONOMIQUES TOTALES (TEV) DU PASTORALISME AU MALI

Association Non Gouvernementale à but non lucratif  
Siège Social : Gavinané – Cercle de Nioro du Sahel – Kayes (Mali)  
Adresse à Bamako : Hippodrome rue 228 porte 1231 BP : 159 – Téléphone : 221 09 48

Octobre 2007

# SOMMAIRE

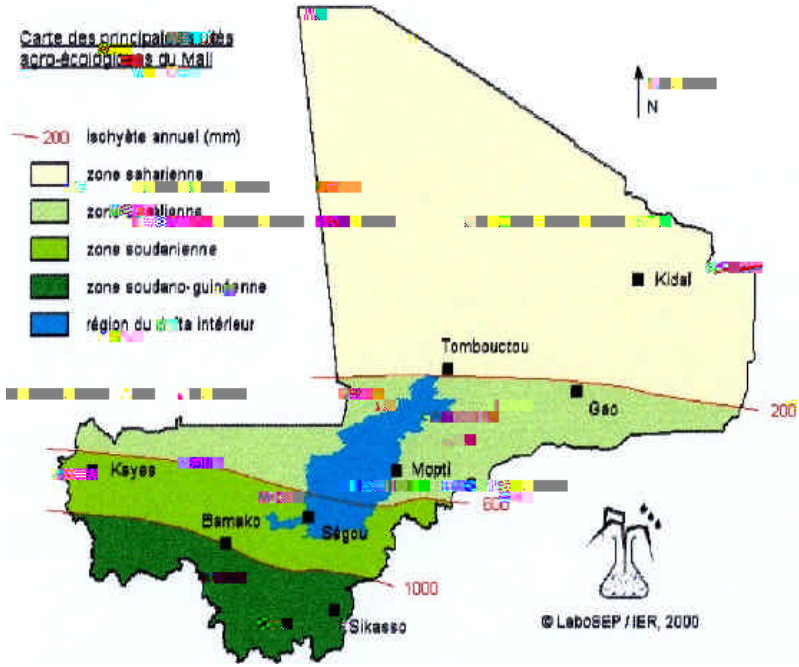
<b>GLOSSAIRE DES SIGLES</b> .....	<b>ii</b>
<b>1. PRESENTATION SUCCINCTE DU MALI</b> .....	<b>1</b>
<b>2. SITUATION GENERALE DU PASTORALISME ET DES PASTEURS AU MALI ?</b> .....	<b>3</b>
2.1. Le pastoralisme au Mali : .....	3
2.2. Qui sont les pasteurs au Mali ? .....	3
2.3. Classification des éleveurs selon la typologie : .....	4
2.4. Où sont les pasteurs au Mali ? .....	5
<b>3. RAPPEL DES TECHNIQUES D’EVALUATION DES VALEURS ECONOMIQUES</b> .....	<b>6</b>
3.1. Valeurs directes et indirectes du pastoralisme : .....	6
3.2. Valeurs directes mesurées : .....	7
3.3. Valeurs directes non mesurées : .....	7
3.4. Valeurs indirectes mesurées : .....	7
3.5. Valeurs indirectes non mesurées : .....	8
<b>4. LES VALEURS ECONOMIQUES DIRECTES DU PASTORALISME</b> .....	<b>9</b>
4.1. Estimation des valeurs économiques directes mesurées : .....	9
4.2. Estimation des valeurs économiques directes non mesurées : .....	15
<b>5. LES VALEURS ECONOMIQUES INDIRECTES DU PASTORALISME</b> .....	<b>16</b>
5.1. Les valeurs mesurées : .....	16
5.2. Les valeurs non mesurées : .....	18
<b>6. TEXTES, LOIS ET POLITIQUES SUR LE PASTORALISME</b> .....	<b>22</b>
6.1. Le Schéma Directeur du Développement Rural : .....	22
6.2. Politique Nationale de l’Elevage : .....	22
6.3. Charte pastorale : .....	22
6.4. Loi d’Orientation Agricole : .....	23
6.5. Quelques programmes en cours au Mali en faveur du développement de l’élevage et du pastoralisme : .....	24
6.6 Analyse des forces et des faiblesses des politiques nationales en matière d’élevage/pastoralisme : .....	24
<b>7. PROBLEMES ET CONTRAINTES DE L’ELEVAGE ET DU PASTORALISME AU MALI</b> .....	<b>25</b>
<b>8. CONCLUSION :</b> .....	<b>25</b>
<b>9. BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>27</b>

## GLOSSAIRE DES SIGLES

<b>Sigles</b>	<b>Définitions</b>
<b>ADG</b>	Association pour un Développement Global
<b>AMRAD</b>	Association Malienne de Recherche – Action pour le Développement
<b>DGRC</b>	Direction Générale de la Réglementation et du Contrôle
<b>DNAMR</b>	Direction Nationale de l'Aménagement
<b>DNE</b>	Direction Nationale de l'Elevage
<b>DNPIA</b>	Direction Nationale de la Production Industrielle et Animale
<b>DNSI</b>	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
<b>FIT</b>	Front Inter Tropical
<b>HELVETAS</b>	ONG Suisse
<b>LOA</b>	Loi d'Orientation Agricole
<b>OMBEVI</b>	Observatoire du Marché du Bétail et de la Viande (substitué par la DNPIA)
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>TDRL</b>	Taxe sur le Développement Régional et Local
<b>TEV</b>	Valeur Economique Total
<b>UICN</b>	Union mondiale pour la nature



Carte 1 : Zones agro écologiques du Mali



2.



## 2.4. Où sont les pasteurs au Mali ?

Au Mali, les pasteurs se retrouvent dans toutes les régions avec une prédominance dans deux zones en fonction des spécificités. En effet, en saison sèche, les animaux se regroupent dans des zones écologiques propices par la disponibilité du fourrage pour la nourriture et d'eau pour l'abreuvement, appelées zones de concentration qui correspondent aux deux zones suivantes<sup>5</sup> :

**La zone 1** : elle correspond aux zones où soit les eaux souterraines sont profondes, soit les mares (eaux superficielles) sont isolées. Elle regorge d'un potentiel important pour subvenir aux besoins des animaux. Les points d'abreuvement sont limités à la différence de la zone 2. A titre d'exemple, la différence TD 0 la difa1 31 Tw (. Les points d'abreuvement 64 -11. srocci Twal d TD -0. )



### 3. RAPPEL DES TECHNIQUES D'ÉVALUATION DES VALEURS ÉCONOMIQUES

Les éléments suivants serviront à l'élaboration des valeurs économiques du pastoralisme.

#### 3.1. Valeurs directes et indirectes du pastoralisme<sup>6</sup> :

Valeurs directes		Valeurs indirectes	
Mesurées	Non mesurées	Mesurées	Non mesurées

Vente du bétail :

§ Nombre de tête (T<sub>w</sub>) (Vente du bétail) 6 T<sub>c</sub> 0.1t1219v0 rg -0.0123 T<sub>c</sub> -0.1259 bétail) 6 T<sub>c</sub> 0.1t1219v0cE2 683r.706.8985.68Tto

### 3.2. Valeurs dire

### 3.5. Valeurs indirectes non mesurées :

Valeurs indirectes non mesurées	<i>Données, sources, types et qualités</i>
<b>Protection écologique des pâturages</b>	La gestion et l'entretien/régénération des étendues de pâturage, élagages des feuilles des arbres. Aussi, les quantités de bouses de vaches utilisées comme source d'énergie à la place du bois et du charbon par les communautés locales, qui ne sont pas mesurées, contribuent à la lutte contre la désertification, les quantités de fourrages consommés par les animaux.
<b>Services cultureux</b>	Financement de l'agriculture par les revenus provenant de la vente des animaux, parcage dans les champs (pratiques de troc, contrat de tiges de mil contre les bouses des animaux),
<b>Valeurs socioculturelles et savoirs endogènes</b>	Connaissances et perceptions des pasteurs, des bergers, des vétérinaires du temps et de la nature ; cérémonies de traversées des animaux ; les pratiques liées à ces cérémonies, etc.
<b>Amélioration des ressources génétiques</b>	Existence des techniques locales de protection et d'amélioration des ressources génétiques

#### 4. LES VALEURS ECONOMIQUES DIRECTES DU PASTOU2\* 4

De la comparaison entre les deux tableaux, il ressort que 4 503 749 bovins ont été achetés entre 1997 et 2006 contre une offre de 6 624 194 têtes pour la même période, soit un taux de vente de 67,98%. Le taux de vente est calculé par le rapport entre les animaux vendus sur les animaux présentés sur les marchés x 100. En 2005 et 2006, 1 691 429 bovins, 3 244 940 ovins - caprins, et 16 642 camelins, au moins ont été vendus dans 50 marchés suivis par la DNPIA sur les 375 marchés répertoriés en 2004. La valeur moyenne de vente d'un bovin est d'environ 300 \$ US / FCFA pour les 2 années sur ces 50 marchés suivis.

Les principaux acheteurs sont les exportateurs de bétail sur pied vers les pays voisins, mais aussi les bouchers pour la satisfaction des besoins de consommation locale des populations et les éleveurs à la recherche de géniteurs et de veaux.

caprins51dteurs sont lir TD -0.0610656a 8.88. 9v4\$8D -0. Ah Tjurs réport9e6800.3892. 3-0.096. Tc.1(et.) Tj 9.84.0 TD -0.036per Tc 040

**NB:** Les données disponibles ne nous informent pas sur le nombre de bouchers (vendeurs de viande fraîche), de commerçants exportateurs de bétail, de transporteurs, de vendeurs de dibiterie (viande grillée). Il y a un besoin

Tableau 7. Productions totales de lait estimées, en tonnes

Année	lait de vache	Lait de brebis		

a

c) Valeurs économiques liées à la production des cuirs et peaux :

La production contrôlée de cuirs et peaux, de 1960 à 2006, est indiquée dans le tableau 8. On note une augmentation régulière de la production des cuirs et peaux, culminant à 540 907 cuirs et à 961 227 peaux de petits ruminants en 2006. Quant à la production du cuir de camelin, elle a connu une évolution irrégulière, avec un pic de 337 pièces en 2001.

Tableau 8. Quantités de cuirs et peaux produits, en pièce)

Année	Cuirs		Peaux		Camelins	
	Nombre	Valeurs 1 peau = 9	Nombre	Valeurs 1 peau = 3	Nombre	Valeurs 1 peau = 5
1997	157 781	1420029	319393	958179	97	485
1998	172210	1549890	394023	1182069	409	2045
1999	191219	1720971	392308	1176924	312	1560
2000	211636	1904724	418891	1256673	823	4115
2001	229250	2063250	446313	1338939	1337	6685
2002	239114	2152026	453327	1359981	533	2665
2003	298138	2683242	614373	1843119	343	1715
2004	282253	2540277	528645	1585935	505	2525
2005	258153	2323377	407022	1221066	189	945
2006	540907	4868163	961227	2883681	394	1970
<b>TOTAL</b>	<b>2 580 661</b>	<b>23 225 949</b>	<b>4 935 522</b>	<b>14 806 566</b>	<b>4942</b>	<b>24710</b>

Source : OCDE, Analyse socio-économique de l'élevage au Mali, 2007

**Analyses :**

Les quantités de peaux et cuirs sont calculées sur la base des abattages contrôlés et des abattages non contrôlés qui alimentent les différents marchés. Les peaux et cuirs proviennent de toutes les régions du Mali, particulièrement des centres d'abattage que sont le District de Bamako, les capitales régionales et les centres semi-urbains. La production de cuir est passée de 157 781 unités en 1997 à 540 907 unités en 2006, soit une augmentation de 242,82%. Les valeurs totales des productions ont évolué respectivement de 1 541 520 \$US en 1960 et 9 736

**Tableau 9. Abattages contrôlés<sup>11</sup>**

Années	Bovins	Valeur moy. 1 boeuf= 300	Ovins - Caprins	Valeur moy. 1 OV = 60	Camelins	Valeur moy. 1 Cam. = 500
1997	157 781	47334300	319 391	19163460	326	163000
1998	172 210	51663000	394 023	23641380	398	199000
1999	190 907	57272100	432 308	25938480	366	183000
2000	211 323	63396900	418 891	25133460	823	411500
2001	228 696	68608800	446 313	26778780	1 337	668500
2002	238 581	71574300	453 327	27199620	533	266500
2003	298 138	89441400	614 373	36862380	343	171500
2004	282 253	84675900	528 645	31718700	505	252500
2005	115 455	34636500	235 136	14108160	189	94500
2006	285 395	85618500	699 233	41953980	394	197000
<b>TOTAL</b>	<b>2 180 739</b>	<b>654 221 700</b>	<b>4 541 640</b>	<b>272 498 400</b>	<b>5 214</b>	<b>2 607 000</b>

**Sources :** Statistiques du bétail et de la viande OMBEVI (1960-1970 et 1971 - 2003 ; Rapports annuels de la DNE de la DNAMR et de la DGRC, DNPIA (1980 – 2006)

Les abattages contrôlés sont les abattages réalisés dans les abattoirs suivis par les services vétérinaires pour assurer aux populations locales une alimentation saine à l'abri de toute contamination. En effet, une des raisons premières de l'élevage est de créer une source de revenus sûre ou une sécurité financière pour les propriétaires de bétail. Les populations locales vendent généralement les animaux à des bouchers et à des exportateurs de bétail sur pied, pour se procurer les ressources nécessaires pour acheter de la nourriture et subvenir aux diverses dépenses familiales (habillement, santé, cérémonies familiales).

L'évolution des abattages des animaux est influencée par la croissance démographique conjuguées0284 w ( ) Tj2.16 0 lattages e.08



Toutefois, au cours de leurs déplacements, les pasteurs engendrent toute une économie dans le milieu (approvisionnement en céréales, denrées alimentaires, matériels divers de consommation). Ils fournissent aux populations des zones traversées des produits directs de l'élevage (lait, beurre, viande .....etc.)

L'EMEP<sup>12</sup> au Mali en 2001 donne la situation suivante par rapport aux consommations des pasteurs et les autres catégories (cf. tableaux 10 et 11).

**Tableau 10 : Quantités autoconsommées de produits pastoraux nationaux par les pasteurs**

PRODUIT	Quantité en Kg			Valeurs totales Montants (\$US)
	Autoconsommation	Autofourniture	Total (kg)	
Viande fraîche				

## 4.2. Estimation des valeurs économiques directes non mesurées :

### a) Emplois créés par le pastoralisme :

#### a.1. Valeurs liées à l'encadrement :

L'encadrement de l'activité pastorale mobilise un grand nombre de personnel technique, créant indirectement des emplois.

*Tableau 12 : Situation du personnel vétérinaire étatique au Mali*

Région	LL

## 5. LES VALEURS ECONOMIQUES INDIRECTES DU PASTORALISME

### 5.1. Les valeurs mesurées :

#### a) Apport de l'élevage au tourisme

Les informations peuvent être obtenues auprès du Ministère du Tourisme et de l'Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO).

Les traversées des animaux vers les pâturages inondés du Delta intérieur du Niger suscitent une vive curiosité chez des milliers de personnes à travers le monde. Les Djollo<sup>13</sup> de 2004 à 2006 ont fait l'objet d'une grande médiatisation nationale et internationale. Elles ont vu la participation de plusieurs personnes en provenance d'Afrique (Niger, Burkina Faso, Sénégal, Cameroun) et même d'autres continents (France, Etats-Unis, Allemagne, etc.). Les festivités mobilisent aussi l'administration malienne et les forces de sécurité dans une dynamique générale en relation avec des associations Peul et les collectivités décentralisées.

L'OMATHO, selon ses données provisoires avancement un chiffre de 5 000 personnes le nombre de personnes (nationales et internationales) qui ont participé aux diverses Djollo et estiment à 1 000 \$US/personne, la moyenne de dépenses, soit une TEV de 5 000 000 \$US. Les dépenses concernent non seulement l'hébergement, les transports, la nourriture, et autres besoins, mais aussi et surtout les achats de produits artisanaux (sandales, sacs, etc.).

#### b) Apport de l'élevage à l'agriculture <sup>14</sup>

Historiquement, les animaux d'élevage ont joué un rôle essentiel dans le processus d'intensification agricole. Ils recyclent les éléments nutritifs, permettent de produire à partir de terres incapables de supporter une production végétale durable et fournissent l'énergie et les capitaux nécessaires à la bonne marche des activités agricoles. L'intégration agriculture-élevage demeure le principal moyen d'intensification durable de la production agricole dans de nombreuses régions du monde en développement. Cela est particulièrement vrai dans les zones de savane semi-aride et subhumide où la pluviométrie oscille entre 600 et 1200 mm de pluie par an.

La CPS donne une superficie de 2 464 305 ha cultivées pour les productions céréalières. En supposant que la moitié des superficies est concernée par l'utilisation de la fumure et qu'il faut en moyenne 100 kg d'engrais/ha (100 Kg = 60 \$US), la TEV de la fumure organique en substitut de l'engrais chimique sera de **73 929 150 \$US**.

Le bétail peut aussi aider à maintenir la fertilité des sols pauvres en matière organique ou en éléments nutritifs (Ehui et al 1998). L'addition de fumier au sol augmente sa capacité de rétention d'éléments nutritifs (ou d'échange de cations) et améliore, non seulement ses propriétés physiques en augmentant sa capacité de rétention d'eau, mais également sa structure. Le fumier contribue en outre à maintenir ou à créer un meilleur environnement pour la microflore et la microfaune du sol. Les animaux au pâturage améliorent la couverture végétale des sols dans la mesure où ils dispersent les semences, contrôlent la croissance des ligneux, brisent la croûte superficielle et consomment une biomasse qui pourrait alimenter les feux de brousse. Tout cela facilite le tallage des graminées et stimule la germination des semences, améliorant ainsi la qualité des terres et la croissance de la végétation.

Le bétail permet aux paysans des régions pauvres des pays en développement de mieux répartir les éléments nutritifs des plantes dans le temps et dans l'espace. Les terres impropres à la production végétale peuvent servir au pâturage pour produire du fumier utilisé pour enrichir d'autres terres et les rendre plus productives. Les animaux au pâturage peuvent accélérer la transformation des éléments nutritifs contenus dans les sous-produits agricoles en engrais, hâtant ainsi le processus de restauration de la terre entre les cultures. La TEV en restauration des sols peut aussi être estimée en conséquence à **72 000 000 \$US** puisque sa contribution n'est pas seulement d'augmenter la production, mais aussi de récupérer les terres dégradées par l'utilisation des produits chimiques et par l'exploitation abusive par les hommes.

Avec l'élimination des maladies, le gros bétail peut être intégré aux opérations culturales, fournissant à la fois de l'énergie permettant de faciliter les activités agricoles et du fumier. Sur la base d'un attelage par exploitation agricole, que 1/10 des ménages possède un système d'attelage, (deux bœufs/l'attelage et 600 \$US en moyenne par la paire de bœufs), la valeur des animaux de traction est estimée de **660 000 000 \$US** en 2000.

Les productions végétales et l'élevage sont intégrés en un système local où les déchets de chaque activité sont transformés et utilisés comme intrants bon marché pour une autre activité. Les petites infrastructures rurales, telles que les routes de desserte et le matériel léger motorisé ou tracté facilitent cette intégration.

<sup>13</sup> Traversée des animaux vers les pâturages inondés du Delta Intérieur du Niger

<sup>14</sup> L'élevage d'ici 2020: la prochaine révolution alimentaire

Dans les faits, au tant il est de coutume de constater les financements entre les deux activités : agriculture et élevage. Le pasteur vend une ou deux têtes pour cultiver son champ et avoir de quoi nourrir sa famille. Si l'on considère que les agro - pasteurs et les pasteurs vendent en moyenne un bovin par ménage par an (le prix d'un bovin est de 300 \$US, pour assurer l'achat de semence, l'achat d'engrais et de pesticides sur quelques superficies, la contribution du pastoralisme à l'agriculture est de 120 000 000 \$US. Aussi, l'agriculteur en cas de bonne récolte vend une partie de sa production pour acheter quelques têtes de bovins et de caprins qui augmentent le « patrimoine de sécurité familiale».

### c) Contribution à l'économie nationale

Le tableau suivant donne l'évolution du PIB durant cette période.

*Tableau 13. Evolution du PIB (en millions de dollars)*

	1998	1999	2000	2001	2002	Moyenne
Elevage	202	210	218	224	226	

Le marché de Niono rapporte mensuellement 1 000 \$US aux marchands qui le gèrent. Si on extrapole cette moyenne mensuelle, on aura une moyenne de 4 500 000 \$US comme valeurs annuelle pour l'ensemble des 375 marchés répertoriés. Et si l'on suppose que les gains sont partagés en deux parties entre les comités de gestion des marchés et les communes, ces dernières percevront 2 250 000 \$US.

Pour les taxes directes payées par les pasteurs aux communes et aux services des impôts, on peut supposer qu'elles sont faibles. Les éleveurs ne déclarent jamais la totalité de leurs animaux même aux services vétérinaires qu'ils préfèrent soudoyer à fortiori les communes et les services des impôts. En moyenne, les taxes pour le bétail se répartit comme suit :

- Ø pour le bovin 2 \$US
- Ø ovins/caprins 0,6 \$US
- Ø camelins 3 \$US

On peut estimer que pour 80% des effectifs de cheptel, les pasteurs ne paient pas de taxes. Sur la base d'un paiement seulement pour 20% des effectifs de troupeau, la situation sera la suivante.

**Tableau 15 : Estimation de la TDRL payée en 2006 par les pasteurs (\$US)**

Désignation	Effectif total	Effectif imposé	Montants
Bovins	7 843 442	1568688,4	4706065,2
Ovins/caprins	21 518 199	4303639,8	4303639,8
Camelins	577 871	115574,2	577871
<b>Total</b>	<b>29 939 512</b>	<b>5987902,4</b>	<b>9 587 576</b>



Tableau 16 : TEV annuelle des fourrages consommés par les animaux

Désignation	Effectif total	Nombre de boîtes consommées par jour	Prix de la boîte (\$US)	Montants
Bovins	7 843 442	2	0,1	572 571 266
Ovins/caprins	21 518 199	1	0,1	785 414 263,5
Camelins	577 871	2	0,1	42 184 583 7 843 442

Les bergers entretiennent avec ses déplacements des amitiés sincères, connaissent les vertus des plantes médicinales, connaissent les produits dangereux pour les animaux, etc.

La TEV des connaissances est importante, mal exploitée et difficilement estimable. Les pasteurs sont fréquemment utilisés au cours de missions officielles étatiques et privées pour faire découvrir les mystères de la nature : flore et faune, inondation et sécheresse, silence et bruit, lumière et obscurité. Une musique traditionnelle (Denke Denke, Gaathi, etc.) s'est développée autour de ce système pastoral et engendre pour les producteurs informels de cassettes des millions par an<sup>19</sup>.

#### **b.2. Valeurs liées aux cérémonies et festivités de traversée des animaux :**

Les cérémonies de traversées des animaux ont toujours fait l'objet d'une attention particulière de la part de toutes les communautés. Ce qu'il faut souligner c'est que les communautés d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs partagent tous le même espace et y tirent leur subsistance. Il est souvent de coutume que des conflits liés à l'exploitation de ces ressources se posent et ils sont réglés en général par les communautés elles mêmes et souvent devant les juridictions compétentes.

Dans le Delta, la traversée annuelle du fleuve par les animaux à Diafarabé et Dialoubé est désormais classée parmi les richesses culturelles communes à l'ensemble des pays du monde <sup>20</sup>

"Je suis émerveillé à la vue des animaux à l'embonpoint, émergeant du fleuve et dégoulinant d'eau", déclarait le "diworo<sup>21</sup> au séminaire de sensibilisation sur "Yaaraal<sup>22</sup> et Dégal", en juin 2004 à Mopti. Le comité du patrimoine mondial de l'Unesco a classé "Yaaraal et Dégal<sup>23</sup>" sur la liste du patrimoine mondial immatériel à préserver en novembre 2005. Cette décision donne à ces manifestations culturelles une plus grande visibilité. Elles susciteront une curiosité accrue des touristes, des journalistes, des chercheurs.



## **6. TEXTES, LOIS ET POLITIQUES SUR LE PASTORALISME<sup>24</sup>**

Au Mali, il n'existe pas de textes spécifiques qui règlementent le pastoralisme. Les textes considèrent l'élevage dans son

**Article 14** : Sur toute l'étendue du territoire, les animaux peuvent être déplacés pour des besoins sédentaires, transhumants ou nomades.

**Article 20** : Les troupeaux en déplacement sont obligatoirement placés sous la surveillance de bergers en nombre suffisant. Les certificats phytosanitaires doivent être présentés aux services compétents.

**Article 23** : Les déplacements vers les pays voisins sont autorisés sauf dispositions contraires prises par les pays d'accueil.

**Article 24** : les éleveurs doivent respecter les lois des pays d'accueil.

**Article 27** : Les espaces pastoraux de l'Etat sont constitués par du domaine communautaire, les forêts classées, les gîtes de transhumance etc.

**Article 33** : Dans le domaine public de l'Etat, l'accès ne donne lieu à aucune redevance.

**Article 35** : Après l'enlèvement des récoltes, les champs peuvent être ouverts aux pâturages des animaux. Les animaux du village sont prioritaires.

**Article 50** : L'accès aux aires d'abreuvement est libre.

**Article 59** : Les collectivités territoriales avec les acteurs doivent contribuer à la prévention des conflits. Ils doivent créer un cadre de concertation entre les différents acteurs.

## 6.4. Loi d'Orientation Agricole :

**Le chapitre II de la LOA, dans certains de ses articles, traite des productions animales.**<sup>25</sup>

**Article 142** : La politique de développement de l'élevage favorise la promotion des productions animales et de leurs sous-produits et dérivés dans l'ensemble des systèmes de production agricole.

L'Etat, les Collectivités territoriales et la profession agricole, assurent la promotion de l'élevage pastoral par l'aménagement des parcours naturels, la lutte contre les maladies, la réalisation de points d'eau, de périmètres pastoraux et d'infrastructures d'élevage.

Ils oeuvrent à l'intensification des productions animales par différentes formes d'intégration agriculture-élevage et d'amélioration des paramètres zootechniques, et orientent vers la compétitivité accrue sur les marchés et la rentabilité des productions.

**Article 143** : La priorité donnée à la modernisation de l'élevage fait la place aux systèmes traditionnels, telle que la transhumance, dans le respect de la capacité de charge des parcours naturels et la coexistence entre les différents exploitants. **La transhumance est reconnue comme une activité nécessaire à la valorisation des parcours naturels.**

A ce titre, la transhumance doit être prise en compte dans les schémas d'aménagement du territoire conformément aux dispositions de la loi portant charte pastorale.

**Article 144** : L'Etat veille à établir un système transfrontalier de transhumance et de partage des ressources pastorales, juste et équitable, sur la base des conventions avec les Etats tiers.

**Article 145** : L'Etat, les Collectivités territoriales et la profession Agricole sécurisent les animaux particulièrement lors des transhumances et des exportations

**Article 148** : Les races locales sont préservées et améliorées dans tous les systèmes d'élevage...

**Article 151** : L'Etat encourage et renforce la libéralisation de la profession vétérinaire pour assurer une couverture sanitaire optimale du cheptel et préserver la compétitivité des produits de l'élevage.

A ce titre, l'Etat encourage l'installation des vétérinaires privés sur l'étendue du territoire par des mesures incitatives en faveur des zones pastorales aux avantages comparatifs limités.

---

<sup>25</sup> La Loi d'Orientation Agricole adoptée par l'Assemblée Nationale



## **7. PROBLEMES ET CONTRAINTES DE L'ELEVAGE ET DU PASTORALISME AU MALI**

Le développement de l'élevage en général et du pastoralisme en particulier

Les données fournies par la présente étude montrent à suffisance que le pastoralisme est loin d'être un secteur d'arrière plan de l'économie nationale au Mali.

Sa contribution à l'économie du pays passe par la fourniture d'animaux sur pieds pour un commerce interne et externe entretenu et permanent, la fourniture de viande et de lait à tous les centres urbains et ruraux, la fourniture d'emplois aux bouchers, bergers, agents de santé animale, commerçants de bétails et de viande, de lait, de peaux et cuir ... etc., l'entretien d'un artisanat d'objets en cuir, la production d'événements touristiques à travers les « Deegal », « Jolol ». Ces événements mobilisent chaque année des milliers de personnes, avec toute l'économie d'organisation et d'entretien qui les accompagnent le commerce d'aliments bétails qui justifie la création et le fonctionnement plusieurs usines dans le pays, la fourniture d'engrais organiques pour l'agriculture, la fourniture d'animaux de tractions pour l'agriculture et le transport à charrette.

L'élevage occupe une place importante dans l'économie nationale. Sa contribution au PIB a été de 11% en moyenne durant la période 1990-2002, soit 25504 \$US.

Au regard de tout ce qui précède, force est de constater que le pastoralisme et les pasteurs méritent une meilleure considération dans l'échiquier économique du pays si nous savons que jusqu'aujourd'hui les politiques et les programmes de développement n'ont pas entraîné le progrès des économies paysannes à travers un élevage stable et productif.

L'élevage reste bien le domaine qui se caractérise par un manque crucial d'organisation et d'encadrement. Une organisation efficace les aurait permis de restaurer la valeur du pastoralisme, pas comme une activité traditionnelle à moderniser, mais sous une autre forme d'élevage qui a ses propres valeurs sociales, culturelles et économiques.

Du point de vue des connaissances endogènes, les pasteurs maîtrisent un ensemble de données sur les maladies animales et les saisons, qui peuvent défier les théories de la science moderne. En effet, l'utilisation par les pasteurs d'un calendrier reposant sur les « Etoiles » permet de prédire et d'anticiper les crises de pluies, les sécheresses et autres calamités qui peuvent avoir un impact sur les animaux. C'est bien en tenant compte de toutes ces valeurs et données endogènes, que les dates de transhumances sont fixées et les parcours et itinéraires de transhumance sont tracés.

La1351s.

## 9. BIBLIOGRAPHIE

1. Assemblée Régionale de Tombouctou : Elevage et pastoralisme dans la région de Tombouctou, AR Tombouctou (date Nd)
2. Comité national d'investissement : Opportunités d'investissement au Mali, Ministère du Tourisme et de l'Industrie (date Nd),
3. Coopération française : Document cadre de partenariat France – Mali, 2006
4. CPS du MA et du MEP : Recensement national du cheptel transhumant e nomade au Mali, Volume 1 : Méthodologie et cartes thématiques, Volume 2 : Résultats bruts, mai 2002
5. CPS du MA et MEP : 7<sup>ème</sup> revue des projets et programmes du ministère de l'Elevage et de la Pêche, document provisoire, janvier 2007
6. CPS/MA et MEP : l'Agriculture et l'élevage au Mali, 2006
7. CPS/MA et MEP : Rapport final de l'enquête agricole de conjoncture, 1999 – 2000, MEP
8. CPS/MA et MEP : Rapport final de l'enquête agricole de conjoncture, 2000 - 2001, MEP
9. CPS/MA et MEP : Rapport final de l'enquête agricole de conjoncture, 2001 - 2002, MEP
10. CPS/MA et MEP : Rapport final de l'enquête agricole de conjoncture, 2002 - 2003, MEP
11. CPS/MA et MEP : Rapport final de l'enquête agricole de conjoncture, 2003 - 2004, MEP
12. CPS/MA et MEP : Situation des abattages dans la région de Sikasso, 2004
13. CPS/MDRI : Recueil des statistiques du secteur rural, mars 2001,
14. DAMANGO, Moumini : Etude sur l'accès des éleveurs aux services de base , ONG TASSAGHT – GAO : Programme Pastoral Régional, mars –avril 2004
15. DEM Mopti : Etat d'avancement du projet au 31 mai 1993, Ministère du Développement Rurale, direction Nationale de l'Elevage, 1993
16. Développement des aménagements hydro-agricoles
17. DNPIA/MEP/OCDE: Contribution à l'élaboration du First Draft Analyse Economique du Sous Secteur Elevage, 2007
18. DNSI : Annuaire statistiques 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 - MPE
19. Dr WANE, Abdrhamane : Economie du pastoralisme : une analyse bibliographique en Afrique de l'Ouest, IMPD, IUCN, Sénégal, 2006
20. Evaluation de la contribution du pastoralisme a l'économie du Mali
21. FAYE, Claude : Pastoralisme, démocratie et décentralisation au Macina (Mali), ORSTOM,
22. Fondation Development Gateway : La Loi d'Orientation Agricole (Adoptée par l'Assemblée Nationale du Mali le 16 août 2006
23. Groupe de travail sur l'élevage, journée du paysan, mars 2007
24. HESSE, Ced et alii : Pastoralisme, richesse cachée des zones arides, Dossier N° 142, octobre 2006
25. IER /LABOSEP : Carte des principales unités agro écologiques du Mali, 2000
26. Initiative Elevage, Environnement et Développement (LEAD) : Mise en oeuvre d'un système d'information sur le pastoralisme au Sahel (SIPSA), Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Mai 2005
27. INSAH : Contributions de l'Institut du Sahel au développement des pays membres du CILSS: Programme majeur Rei0nTc 0.1478 Tw s membres 007